

L'an Deux Mille Vingt-deux, le 18 janvier
Sous la Présidence de Monsieur Jean Marie REY
Le Conseil Syndical, convoqué le 07/01/2022
s'est réuni en Mairie de SAINT CHAFFREY
Etaient présents :

Pour SAINT CHAFFREY :
Madame Corinne CHANFRAY, Vice-Présidente, votante
Monsieur Nicolas GALLIANO, titulaire, votant
Monsieur Nicolas FAURE, titulaire, votant
Madame Martine ALYRE, suppléante
Monsieur Philippe MAURIN, suppléant, votant

Pour LA SALLE LES ALPES :
Monsieur Emeric SALLE, Vice-Président, votant
Monsieur Jean Michel DELABANO, titulaire, votant
Monsieur Gilles PERLL, suppléant, votant
Monsieur Jean Claude VINATIER, suppléant, votant

Pour LE MONETIER LES BAINS :
Monsieur Jean Marie REY, Président, votant
Monsieur Adrien GIRARD titulaire, votant
Madame Marielle BOY, titulaire, votante
Madame Gabrielle GUBERT, suppléante, votante
Monsieur Gilles PERLL est Secrétaire de séance

Département
des Hautes Alpes
Arrondissement de
BRIANCON
Acte exécutoire
Reçu en Sous-Prefecture
Le
Publié le

Nbre de titulaires en exercice : 12
Nbre de membres présents : 14
Nbre de membres ayant pris
part au vote : 12

Objet : VENTE DAMEUSE PRINOTH T2

Monsieur le Président expose qu'un point de situation a été réalisé quant au parc de
dameuses du SIVM.
Concernant la dameuse PRINOTH T2, compte tenu de son ancienneté, de sa vétusté, de son
manque de puissance, ce matériel ne satisfait plus aux besoins du site nordique dont le SIVM
est en charge.
En conséquence, il est proposé de mettre cette machine en vente au plus offrant.
Une publicité sera faite en ce sens.

Oui l'exposé du Président, l'assemblée syndicale à l'unanimité :

- autorise la mise en vente de ce matériel
- autorise le Président à signer tout document afférent à cette vente

Ainsi fait, et délibéré, les jour, mois et an susdits.



Jean-Marie REY
Président du SIVM